

2 octobre 2001

01.141

Interpellation François Bonnet

Eoliennes: où en est-on, où allons-nous?

Nous souhaitons interpellier le Conseil d'Etat:

1. sur la gestion par les pouvoirs publics neuchâtelois (communes concernées et canton) du premier parc d'éoliennes au Crêt-Meuron, en voie de réalisation;
2. sur le calendrier prévu pour le deuxième parc, en relation notamment avec les expériences qui auront été faites avec le premier;
3. sur la politique d'information de la population par le canton et les communes concernées.

Cosignataires: Patrick Erard, F. John, N. de Pury, A. Bringolf, C. Stähli-Wolf et M. Droguett.